



Sauvelade

Commune étape sur le chemin
de Saint-Jacques de Compostelle.

Commune de Sauvelade

2018

www.sauvelade.fr

**Le Maire et toute son équipe
vous présentent leurs meilleurs vœux
2019**



**Ouverture de la Mairie au public
(avec permanence du Maire ou des Adjointes)**

Mardi et Vendredi 11h00 à 12h30

Tél. 05 59 67 60 59

Mail : mairiesauvelade@gmail.com

Site : www.sauvelade.fr



EDITO DU MAIRE

Au seuil de cette nouvelle année je succombe volontiers à la tradition des vœux qui est celle de l'espoir et du bonheur pour chacun de nous.

Nous traversons une période sociale difficile. Ces revendications doivent nous interpeller. Une nouvelle année commence, des réponses doivent être apportées.

Tout est possible avec l'espoir d'un monde meilleur et d'une société plus juste.

Avec ce bulletin municipal nous vous apportons un complément d'informations sur la vie et la gestion de notre village.

Vous y remarquerez les travaux et les améliorations que nous mettons en place pour gérer le patrimoine communal et améliorer nos conditions de vie.

En 2019 l'essentiel des efforts sera centralisé sur les travaux de réhabilitation du « château ».

Pour nous, contribuables, cette année encore, la part communale des impôts locaux ne sera pas augmentée.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel je vous adresse à toutes et à tous, en particulier les malades et ceux qui souffrent mes vœux les plus sincères. Que nous continuions à travailler et à collaborer dans les meilleures conditions au bénéfice de tous.

J.C. MORERE



23/03/18 Sarah GUILLOU et Franck MAIGROT

20/10/18 Jessica JUAN et Patrick GOMES

03/05/18 Léocardie CASTERET
25/05/18 René BUSQUET
02/06/18 René CARASSOU
11/07/18 Georgette PRAT
26/10/18 Lucienne CASSEN
06/12/18 Pierre HUBNER





Les Réalisations

ECOLE :

Installation d'une clôture pour sécuriser l'enceinte de l'école avec la mise en place d'une gâche électrique sur le portillon d'entrée.

Travaux de peinture dans la salle de classe, le préau et les toilettes.

Dans un souci de sécurité, nous avons demandé au transporteur scolaire d'utiliser l'arrêt de bus situé sur la route départementale. Ce qui évite au car de bloquer la circulation et de reculer sur un parking encombré de voitures et de piétons.

La commune, ne pouvant plus bénéficier de contrats aidés pour une personne supplémentaire pour le temps de cantine, a décidé de créer un emploi à temps partiel d'aide cantinier(e).

ARCHIVES :

Travaux d'aménagement au dessus du point lecture/informatique d'une salle des archives pour la mairie.



ABBAYE :

Une opération d'aménagement d'appartements dans l'abbaye a été lancée.

LOTISSEMENT COMMUNAL :

Le projet consiste en l'aménagement d'un quartier d'habitats à proximité immédiate de la mairie et des équipements du village, sur un foncier communal constructible compris entre la RD110 et le Laà. Une étude sera lancée pour une première tranche.

P'TIT LAA :

Rénovation du P'tit Laà suite au changement de gérant avec installation d'une climatisation dans l'appartement.

EGLISE :

Aménagement du parvis de l'église et réfection des murs de clôture. Création d'un ensemble paysager aux abords de l'église. Un nouveau prêtre Vicente AMADOR a pris ses fonctions. Si besoin, vous pouvez contacter madame Nadine GALLO au 05.24.37.13.26 elle est responsable de l'entretien et de la gestion de l'église.



Les Réalisations



VIDEO :

Montage d'une vidéo avec la participation de Philippe ARMARY et la société A.E.S. Nous remercions tous ceux qui nous ont apporté leur aide pour nous permettre de réaliser ce projet.



AIRE DE JEUX :

C'est la société KASO qui a été choisie par le conseil municipal pour la construction d'une aire de jeux destinée aux enfants de 2 à 8 ans. Un panier de basket a également été installé, ainsi qu'une table de pique-nique permettant aux parents de passer un agréable moment. Dans l'aire de jeux, dont l'accès est libre, les enfants seront sous l'entière responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs majeurs.



AIRE DE SERVICE :

Les camping-caristes constituent une part importante de la clientèle touristique, économique et culturelle. Ils stationnent régulièrement sur nos parkings. Le conseil municipal a décidé de lancer une étude pour l'aménagement d'une aire de service.





Fête au Village

14 et 15 JUILLET



Le samedi matin, elles ont débuté par le lève-tôt par le déjeuner à la fourchette. En début d'après midi, les enfants ont pu participer au concours de pêche, mais le pisciculteur ayant oublié de venir, le lâcher de poissons n'a pas pu avoir lieu. Les enfants, ainsi que les organisateurs, étaient très déçus. Le bénévole des Baïses et le comité des fêtes ont tout de même décidé de faire pêcher les enfants gratuitement et chacun d'eux a été récompensé. En soirée, le repas champêtre a été un succès, avec plus de 160 convives inscrits. Il a été suivi de la grande soirée dansante, animée par le podium Étoile. Le dimanche, à partir de 16 h 30, la finale de la Coupe du monde France – Croatie était retransmise sur écran géant. Puis à 18 h 30, une cérémonie avait lieu au monument aux morts, avec dépôt de gerbe et une minute de silence. À 19 heures, le vin d'honneur était offert par le comité des fêtes. À 20 heures, place aux moules frites. Un repas qui fut un très gros succès, des personnes ont dû être refusées par manque de place, avec 195 inscriptions. Pour clore ces fêtes, un grand feu d'artifice a été tiré à proximité de l'abbaye.

16 SEPTEMBRE



A l'occasion des journées du patrimoine, les habitants, ainsi que les élus ont été invités à l'inauguration des travaux de l'église et à la projection, sur la voûte centrale, du film qui retrace l'histoire de notre village et de son abbaye. Cette projection a été très appréciée, elle s'est terminée autour d'un verre offert par la municipalité. La vidéo reste visible à la demande dans l'église.



13 OCTOBRE

C'est toujours un moment privilégié, un rendez-vous qu'il ne faut pas manquer, quand l'association de chasse présidée par Jacques BUSQUET organise son traditionnel repas. Il faut dire que nos amis chasseurs savent y faire pour « rameuter » les fines gâchettes et les fins gourmets autour d'une table, celle de l'amitié. Cette année encore le chevreuil et le sanglier ont été à l'honneur.



Repas
des
Anciens

11 NOVEMBRE

Nous nous sommes rendu au monument aux morts pour rendre hommage aux victimes mortes au combat pour défendre leur pays.

Célébration de la paix, soulignée par le son joyeux des cloches qui ont sonné à toute volée à travers la France pendant 11 minutes pour le centenaire. Un apéritif a ensuite été offert à tous les participants. Nos aînés ont pu apprécier le repas offert par la municipalité, les chasseurs et le comité des fêtes. Il a été préparé par Patrice, le gérant du P'tit Laà.



25 NOVEMBRE

TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



Une marche pour le Téléthon ainsi qu'un repas ont été organisés par le conseil municipal. Malgré un temps incertain, les marcheurs étaient au rendez-vous. Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur. Les organisateurs ont mis toute leur motivation pour la réussite de cette journée qui s'est trouvée être bénéfique pour l'AFM Téléthon. Le bénéfice, soit **905€** leur a été reversé. Remerciements à tous les participants, et bénévoles pour ce franc succès et rendez-vous l'année prochaine pour faire encore mieux pour vaincre la maladie.



Assurance Dommages-ouvrage

GARANTIES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Rappel des obligations d'**assurance**, dates d'effet et délais des **garanties** liées aux travaux de construction



AVANT LES TRAVAUX

- Souscription obligatoire des contrats d'assurance :
 - **Dommages-ouvrage** par le maître d'ouvrage.
 - **Décennale** par le constructeur.

OUVERTURE DU CHANTIER

- L'assureur dommages-ouvrage peut intervenir si carence du constructeur.

RÉCEPTION DU CHANTIER

- Procès-verbal de réception avec **réserves** éventuelles.
Début des garanties :
 - **Parfait achèvement** : pour les désordres apparents notifiés à la réception et les désordres non apparents notifiés ensuite.
 - **Biennale** : pour les dommages aux éléments dissociables et "voués à fonctionner".
 - **Décennale** : pour les dommages affectant la solidité et la destination de l'ouvrage.

RÉCEPTION + 1 AN

- Fin de la garantie de **parfait achèvement**.
Les réserves doivent être levées et les désordres réparés.

RÉCEPTION + 2 ANS

- Fin de la garantie **biennale**.

RÉCEPTION + 10 ANS

- Fin de la garantie **décennale**.

EN CAS DE SINISTRE

Contactez en premier lieu le constructeur pour obtenir une réparation **à l'amiable** des dommages constatés.

Le délai maximal de déclaration d'un sinistre dommages-ouvrage à l'assureur est de **2 ans** après sa survenance.

Association Départementale d'Etude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques : ADELFA 64

Le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention à l'ADELFA 64 pour parer aux dégâts causés par la grêle. Le matériel est sous la responsabilité du référent intervenant Francis LABARTHE.

Présentation :

L'Adelfa est une association qui a pour objet principal l'organisation et la coordination de la lutte contre la grêle et les calamités climatiques dans le département des Pyrénées Atlantiques. Elle regroupe des assurances, des structures collectives agricoles et des collectivités qui apportent les ressources financières nécessaires et des opérateurs bénévoles responsables de l'allumage des générateurs.



Principe :

Le principe de la lutte contre la grêle consiste à introduire artificiellement dans les nuages des noyaux glaçogènes d'iodure d'argent de façon à augmenter le nombre de cristaux de glace, et à réduire en conséquence la dimension des grêlons : ceux-ci tombent alors plus lentement et fondent en totalité ou en partie avant d'atteindre le sol. Le système d'ensemencement mis au point par l'Adelfa est assuré par des réseaux terrestres de générateurs à vortex qui dispersent les noyaux glaçogènes d'iodure d'argent aux racines des courants ascendants des futurs orages. La zone à ensemenecer dépendant de la vitesse et de la direction de déplacement des orages, les générateurs sont installés sur de larges zones avec un espacement d'environ 10km afin de couvrir le maximum de situations.



Ce dispositif, même s'il est plus difficile à mettre en place répond mieux au schéma structurel des orages que l'ensemencement par fusées ou avions. A chaque alerte un poste brûle environ 10 litres de solution d'iodure d'argent. Une vingtaine d'alertes sont données par poste chaque année.

Le réseau :

38 générateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du département le long de couloirs à risques identifiés. En 2018, le réseau a été complété sur le Pays Basque dans les régions de Cize et Baïgorry par 6 postes supplémentaires pour intervenir sur les orages qui se forment dans ce secteur des Pyrénées et poursuivent ensuite leur trajectoire d'Ouest en Est. Chaque générateur est mis en route lors des alertes par un opérateur (ou son suppléant) qui interviennent bénévolement.

L'association emploie un technicien à temps partiel chargé de l'entretien du matériel, de la collecte des données et de l'approvisionnement des postes en solution.

Informations générales

Offre promotionnelle « Complémentaire Santé »

Un bon remboursement de vos dépenses de santé est une préoccupation majeure et le coût d'une bonne complémentaire Santé représente un budget significatif. C'est pour cette raison que la commune a négocié un partenariat pour accéder à une offre promotionnelle qui permet à ses habitants de bénéficier d'un avantage tarifaire exclusif sur la complémentaire Santé AXA.

Dans le cadre de cette offre : AXA France s'engage à ce que les habitants bénéficient, sur une gamme sélectionnée de formules, d'un avantage tarifaire spécifique.



Réduction de tarif :

- **30 % pour les personnes âgées de 60 ans ou plus**
- **30% pour les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles.**
- **17,5% pour les autres.**

AXA France s'engage par ailleurs à ce que chaque administré puisse souscrire ou adhérer à l'offre AXA sans questionnaire de santé ni limite d'âge.

Cette offre vous sera proposée en toute liberté et sans engagement par le conseiller AXA partenaire. Vous pouvez aussi prendre l'initiative de le solliciter tout simplement pour chiffrer le gain que vous pourriez réaliser sur cette garantie.

N'hésitez pas à contacter Chantal SERRES-COUSINE, agent mandataire au 06.71.91.61.44



En plus de vingt ans d'exploitation, 3C Métal est non seulement devenu un chef de file reconnu de l'industrie pétrolière et gazière, mais il a également diversifié ses activités afin de servir ses clients dans tous les domaines du secteur de l'énergie. Le groupe 3C Métal est présent dans six pays sur quatre continents et emploie environ 400 personnes. Grâce à ses capacités de fabrication sur des sites mondiaux stratégiques, il est en mesure de fournir des services adaptés aux besoins régionaux de ses clients et de soutenir des projets d'installation dans des sites offshore et distants. La multinationale vient d'ouvrir à Houston, au Texas, sa sixième filiale.

Le portage de repas : Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées de + de 60 ans et les personnes handicapées.

L'inscription se fait par simple appel téléphonique auprès de Laure CHAIGNEAU au 05.59.60.91.83 du lundi au vendredi matin de 9h à 12h.

Organisation : Le service propose des repas du lundi au dimanche, y compris les jours fériés. Ces repas sont conditionnés dans des barquettes à réchauffer au four à micro-ondes ou au bain-marie.

Les menus : Les menus sont élaborés par des diététiciennes. Ils comportent un potage, une entrée, un plat principal, un fromage, un dessert, un petit pain, du vin ou de l'eau. Les bénéficiaires ont le choix entre deux menus (sauf le week-end).

Organisation des livraisons :

- Les repas du lundi au vendredi sont livrés le jour même entre 8h et 12h30.
- Les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi entre 14h et 18h.





Le recensement est organisé sur notre commune du 17 janvier au 16 février.

Madame LASSERRE-CLAUDE Chrystel, notre agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Elle vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Elle vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur: www.le-recensement-et-moi.fr. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier qu'elle viendra récupérer.

Merci de lui réserver le meilleur accueil

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements

Pour l'ensemble de la population

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?

MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les **5** ans auprès de l'ensemble de la population communale



Puis je reçois sa visite

Je remplis le questionnaire

MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de **8%** de la population

Je suis informé de la visite de l'agent recenseur par courrier

Par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr avec les codes personnels remis par l'agent recenseur

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier

Validez et c'est terminé !

L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours



Nous avons le plaisir d'accueillir

Enseignante : Lucile MARTEL-HEBRARD
Secrétaire de Mairie : Tiphaine ROUGIER
Aide cantinière : Sandrine BARBEREAU
Abbé : Vicente AMADOR

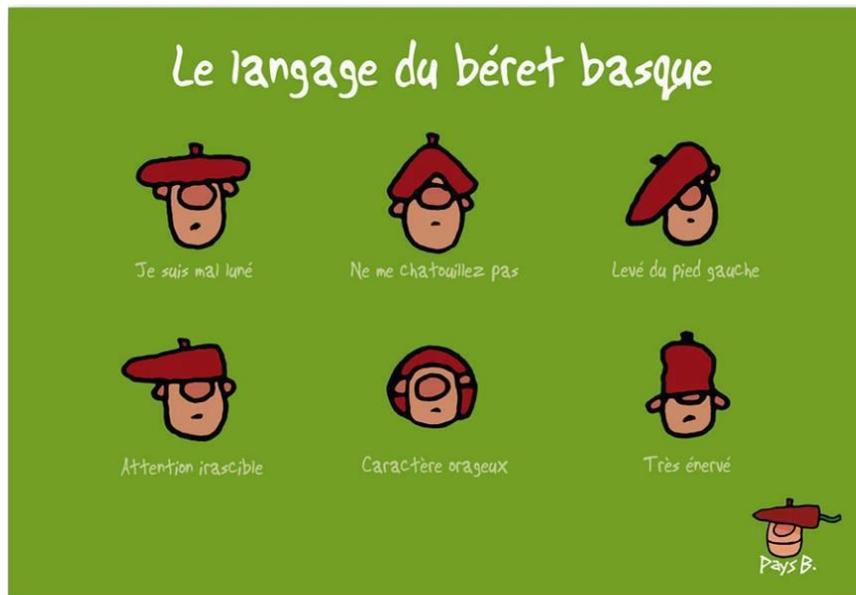


Le P'tit Laà :
Patrice et Eléonore

Dates à retenir

- ⇒ Samedi 30 mars « Marché des producteurs » de 10h30 à 15h00.
- ⇒ Mercredi 12 Juin Assemblée Générale « Mémoire du canton de Lagor et des vallées » à 18h00
- ⇒ Samedi 13 et dimanche 14 juillet « le village en fête ».
- ⇒ Dimanche 22 septembre « journées du patrimoine ».
- ⇒ Octobre « repas des chasseurs »
- ⇒ Lundi 11 novembre « l'armistice »
- ⇒ Dimanche 17 Novembre « marche du Téléthon ».

Détente



Ce bulletin a été conçu et réalisé par la « Commission Bulletin » du Conseil Municipal
Jean Claude MORERE Nadine CHADES
Valérie CAMPAGNE IBARCQ Laure DABADIE
Nous remercions également les divers rédacteurs d'articles pour leur contribution à ce bulletin.